
A



Actares Bulletin 45

Editorial
2

Fin de la
discussion?
3

Attractif
pour les
groupes et
les ONG
6

Groupes de
travail
8

Analyse,
appréciation,
dialogue
10

Actares
en bref
11

Attestations
de dons
et factures
11

Agenda,
Bienvenue,
Impressum
12

Editorial

Chères et chers actionnaires
Chères et chers membres,
lectrices et lecteurs,

L'actualité des derniers mois met les nerfs des personnes engagées dans la vie économique, sociale et politique à rude épreuve. Jusqu'où faut-il interroger et agir, et où s'arrêter pour ne pas empiéter sur la responsabilité des autres?

Les bénévoles de notre association se posent régulièrement ces questions. Nous agissons en notre âme et conscience selon notre raison d'être et dans la limite de nos moyens.

2 Nous avons affiné nos directives pour les recommandations de vote. Nous avons mis en place un nouveau groupe de travail sur le climat, qui travaille de manière transversale.

Nous avons réagi publiquement aux péripéties du Credit Suisse et de Nestlé. La situation

nous interroge sur la pertinence et l'efficacité de maintenir le dialogue avec la direction des entreprises du SMI dans de tels cas, extrêmes.

Nous nous réjouissons de retrouver nos membres lors des deux forums du Jubilé 20+2 qui va, enfin, pouvoir se tenir sous le thème de la finance durable.



Caroline Boutillon-Duflot
Membre du comité d'Actares

Fin de la discussion?

S'agit-il seulement de scandales ou d'actes de nature criminelle? De mauvais investissements révoltants, la catastrophe économique au Mozambique, des affaires d'espionnage et un président pas crédible ont nui à la réputation de Credit Suisse, en particulier l'année dernière. Un dialogue direct avec la banque ne mènerait-il à rien?

3

Le sujet principal

«Justement à cause de ces actes répréhensibles, la rupture du lien serait déconseillée».

Actares représente les actionnaires, analyse les entreprises du SMI et donne des recommandations de vote en vue des assemblées générales ou représente les droits de vote pour toutes les sociétés du SPI pour des personnes qui ne désirent pas voter elles-mêmes. Par ailleurs, Actares établit un dialogue direct avec les dirigeants de certaines entreprises cotées au SMI. Elle a rencontré, une délégation de Credit Suisse au début de l'année 2022, une fois à la Paradeplatz et une fois sous forme de visioconférence. Actares avait de nombreuses questions à poser à CS et beaucoup de critiques à formuler.

La première rencontre a eu lieu deux jours avant la destitution inattendue

du Président du Conseil d'administration, sans que nous en ayons été informés. À ce moment-là, nous avons posé la question rhétorique de savoir quelle serait la prochaine mauvaise surprise, après la prise de connaissance par le public et les actionnaires, en 2021, des affaires Greensill et Archegos et de la reconnaissance de culpabilité de fait dans le cas du Mozambique. Nous n'avons pas reçu de réponse satisfaisante. Seule information: on espérait que le calme revienne. La mauvaise surprise tombait trois jours plus tard: la séparation immédiate d'avec le Président. Ce dernier avait annoncé neuf mois auparavant un changement radical de culture et de stratégie, un changement qui n'a pas été sa priorité, comme nous le savons

Tout comme son prédécesseur, le nouveau capitaine du navire Credit Suisse Axel Lehman promet des améliorations et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie. Actares ne peut qu'attendre et espérer que Credit Suisse tirera enfin les leçons des innombrables erreurs et des dommages causés à sa réputation.

Au sein d'Actares, la question s'est posée de savoir s'il est encore légitime et judicieux de poursuivre le dialogue avec une entreprise ayant fait si souvent des affaires à la limite de l'illé-

galité, même si la réputation d'Actares ne pâtirait pas de poursuivre le contact avec Credit Suisse. Après tout, Actares est connue pour le sérieux de son travail et sa grande crédibilité.

En tant que membre d'Actares, vous avez peut-être pensé à vous débarrasser des actions CS qui ont perdu plus de 55 % de leur valeur au cours des cinq dernières années. Pour une meilleure appréciation de la situation, Actares a demandé l'avis de Dorothea Baur, conseillère indépendante, spécialisée dans le secteur financier et technologique. Sa réponse est la suivante: le faire seulement en dernier ressort.

Elle rappelle qu'il y a des entreprises dans lesquelles on ne devrait a priori pas investir. Ce sont, par exemple, des producteurs d'armes ou de matériel d'armement ou de substances addictogènes comme le tabac. Une banque ne fait pas directement partie de ce secteur. Néanmoins, comme on sait qu'elle (co)finance des secteurs d'activité problématiques, il convient de savoir clairement ce que l'on veut atteindre par un engagement. Actares a formulé des intentions claires dans une charte en 2014: orientation des sociétés anonymes vers un développement durable social, écologique et économique et basé sur les



Dorothea Baur
conseillère en
éthique

«Si le nouveau ne saisit pas sa chance, la rupture des contacts devrait être thématisée.»

droits humains. L'exigence de transparence est par ailleurs mentionnée dans le préambule des statuts d'Actares afin de poursuivre le mieux possible ces buts.

Selon Mme Baur, la rupture des contacts ou le désinvestissement devraient être l'«ultima ratio». Elle recommande de ne pas franchir ce pas pour le moment alors que la grande banque promet des améliorations. Elle comprend toutefois qu'en tant que représentante des actionnaires, Actares ne peut pas rester inactive. «Chez Credit Suisse, une mauvaise gestion se combine avec une culture d'entreprise désastreuse» constate-t-elle. Credit Suisse a, non seulement fait des mauvais placements dans des participations louches, mais aussi trahi sa propre culture d'entreprise, avec en tête le président du conseil d'administration, dont la tâche est de contrôler la gestion des risques.

«Justement à cause de ces actes répréhensibles, la rupture du lien serait déconseillée» dit D. Baur. Un catalogue clair des conditions devant être remplies selon Actares, assorti d'un délai, serait plus efficace. Cela suppose toutefois de tirer les conséquences si ces demandes ne sont pas satisfaites, comme la rupture annoncée du dialogue.

Le fait de maintenir le dialogue avec CS pour le moment ne serait selon D. Baur

pas dommageable à la réputation de l'organisation. En effet, Actares s'engage pour un échange constructif.

Thomas Kesselring, membre d'Actares de longue date, professeur d'université et auteur, connaît très bien l'affaire des crédits au Mozambique dans laquelle CS est impliquée et a été condamnée à payer 500 millions de francs dans le cadre d'une conciliation. A son avis, le problème réside dans la mauvaise culture d'entreprise de la grande banque. L'ancien président Urs Rohner en serait responsable. M. Kesselring appelle cela la culture de «la négation des dysfonctionnements». Credit Suisse a laissé passer la chance d'un dialogue, selon lui. Après toutes ces affaires, un contact ne lui semble pas très judicieux. «Mais Actares devrait donner une dernière chance au «chairman». S'il n'arrive pas, dans un avenir proche, à instaurer un changement de culture – avec enfin une «compliance» crédible et une gestion des risques incluant les risques commerciaux, une stratégie climatique crédible et des aspects sociaux – une organisation comme Actares devrait décider de rompre les contacts et en informer le public.»

Dans un écrit, CS a au moins reconnu le sérieux de la situation. Le nouveau président Axel Lehmann veut renforcer les échanges avec les actionnaires au cours de ces prochains mois, une haute priorité dans son agenda, selon lui. Une fois de plus, de grands mots sont employés: «L'implication des actionnaires figure tout en haut de l'agenda du président et il est déterminé à poursuivre les échanges au cours des prochains mois. Nous sommes en train de reconstruire une banque dont nous pouvons tous être fiers et voulons clairement créer une croissance et une plus-value durable en faveur de nos actionnaires. Nous savons que nous devons travailler durement pour

garder la confiance de tous nos groupes d'intérêt.»

Le fait que Credit Suisse ait ignoré le cadre légal à plusieurs reprises est plus que révoltant. Nous n'en sommes peut-être pas au dernier scandale financier à la Paradeplatz Il n'y a toutefois pas de preuves qui permettraient de soupçonner la banque de pratiques commerciales délibérément criminelles. Il est notoire que la gestion des risques – nota bene par des top managers trop cher payés – lui a échappé de façon inacceptable. Il faut faire le ménage au plus vite, la direction en est maintenant consciente. Pour qu'une certaine crédibilité soit regagnée, Actares attend un processus transparent. La question reste: combien de temps faudra-t-il encore pour que les mots, si souvent répétés, soient suivis d'actes?

Qu'en pensez-vous?

Est-il judicieux qu'Actares poursuive le dialogue avec CS?

Participez à notre enquête sur nos réseaux sociaux

LinkedIn



Facebook



4



Thomas Kesselring
membre d'Actares
et expert à
propos du cas du
Mozambique



Le désordre sur la Paradeplatz – Credit Suisse parviendra enfin à maîtriser ses nombreux manquements?

Attractif pour les groupes et les ONG

Actares a eu l'occasion d'accorder une interview à Radio Cité, à Genève, au printemps dernier. Nous l'avons transcrite ici sous une forme abrégée.

6

Interview

Radio Cité Genève: Vous exigez une stratégie basée sur la durabilité et le long terme dans les entreprises suisses cotées en bourse. Sur ce postulat, Actares est née en 2000 en prenant à l'époque le relais de deux autres structures Canes (Convention des actionnaires de Nestlé) et Vka (l'Association des actionnaires critiques de la Bankgesellschaft, aujourd'hui UBS). Qu'est ce qui a motivé la création d'Actares?

Karin Landolt: Les responsables des deux organisations ont constaté qu'ils partageaient les mêmes préoccupations et étaient convaincus qu'ensemble, ils pourraient obtenir davantage. Ils ne se sont donc plus concentrés uniquement sur Nestlé et l'Union des Banques Suisses (UBS), mais ont porté leur attention sur toutes les entreprises cotées en bourse, car elles présentaient toutes d'énormes lacunes en matière de durabilité et de responsabilité.

Je pense qu'il existe de très nombreuses personnes, parmi lesquelles des actionnaires responsables, qui souhaitent non seulement une économie suisse prospère – ce qui est sans aucun doute une préoccupation importante – mais aussi une prospérité qui ne se fasse pas au détriment d'autres personnes, que ce soit par des violations des droits humains ou par le non-respect de l'environnement et du climat. Défendre ces causes est notre motivation.

Radio Cité Genève: Quel est le poids de vos interventions? Pouvez vous nous donner des exemples concrets?

Karin Landolt: Nous représentons certes plus d'un millier d'actionnaires, mais le

poids de nos actions est évidemment faible par rapport à l'influence des gros actionnaires. Mais cela ne doit pas être une raison pour ne pas intervenir. Nous sommes certainement perçus par les groupes du SMI comme une épine dans le pied. Nos interventions via le public et le dialogue direct sont prises au sérieux. Et nous continuons à y travailler. Entre-temps, certains groupes nous invitent à discuter, car ils reconnaissent que le dialogue critique contribue au développement positif d'une entreprise. Et avec nous, ils savent que notre approche est certes pointue, mais constructive. Nous accordons autant d'importance au succès économique de la Suisse qu'à l'action responsable des groupes. C'est pourquoi nous sommes des interlocuteurs intéressants aussi bien pour les multinationales que pour les ONG plus activistes.

En 2019, par exemple, nous avons joué un rôle important de médiation dans l'affaire du Mozambique entre les représentants d'organisations civiles locales et le Credit Suisse, critiqué et accusé pour ses prêts.

Radio Cité Genève: Comment a évolué la question du climat dans votre dialogue avec les entreprises et, aujourd'hui, où en êtes vous?

Karin Landolt: Chez nous, ce thème est un MUST sur notre liste des priorités de discussion. Aujourd'hui, les grands groupes ont tous compris que sans stratégie de durabilité et sans mesures propres contre les activités et les chaînes d'approvisionnement nuisibles au climat, rien n'est possible. Ne serait-ce que pour des raisons d'image. Et c'est là que nous voyons notre besoin d'agir. Les bonnes intentions et l'engagement ne suffisent pas, il faut des actes. C'est sur ce



Karin Landolt
co-directrice
Actares

point que nous mettons le doigt en exigeant la transparence entre ce qui est dit et ce qui est effectivement réalisé. Et si les résultats sont insuffisants: quel est le plan pour atteindre les objectifs?

Au début de l'année, Actares a renforcé les critères de vote pour les assemblées générales et les a complétés par des dispositions supplémentaires (voir page 10). Si les entreprises ne satisfont pas à ces critères, Actares rejettera le rapport annuel et refusera la décharge.

Radio Cité Genève: En 2013, l'initiative populaire contre les «rémunérations abusives», l'initiative Minder, est acceptée avec une majorité des deux tiers. Actares a soutenu cette initiative dès son lancement à la campagne qui a mené au vote final. En 2014, Ethos avait dénoncé le détournement de cette initiative, aujourd'hui quel constat faites-vous en ce qui concerne l'application de cette initiative?

Karin Landolt: En fait, l'objectif, à savoir la limitation des salaires et des bonus exorbitants versés aux managers, n'a pas pu être atteint. Le bilan est décevant. Souvent, l'esprit de l'initiative n'est pas respecté lorsqu'il s'agit de la manière dont les rémunérations sont soumises au vote. Point important: les possibilités d'influence que l'actionnariat a obtenues grâce à l'initiative devraient naturellement être utilisées – cela vaut en particulier pour les gros actionnaires –, sans lesquels rien n'est possible.

Radio Cité Genève: En 2002, vous avez mené une vaste enquête sur l'égalité des chances entre femmes et hommes dans les plus importantes entreprises cotées en bourse. Quel est votre constat, vingt ans après, en ce qui concerne cette égalité des chances?

Karin Landolt: Selon des études récentes, la situation des femmes au niveau de la direction s'est améliorée. La part des femmes dans les directions est passée de 13 à 19% en 2021. Partners Group, Zurich Insurance et Holcim sont bien placés avec respectivement 38, 36 et 30%. Mais les chiffres dans la plupart des autres groupes montrent qu'après vingt-deux ans, nous n'avons pas atteint notre objectif. En comparaison avec l'étranger, nous sommes toujours nettement derrière la Norvège, la Finlande ou la Grande-Bretagne. D'ailleurs, plus de 90% des nouvelles femmes cadres viennent de l'étranger.

Dans les conseils d'administration, la situation est toujours mauvaise dans les groupes du SMI.

La proportion augmente certes, mais la Suisse est en queue de peloton en comparaison européenne. Les hommes continuent de cumuler les postes de direction. En conséquence, les différents mandats ne peuvent pas être exercés sérieusement. C'est souvent la raison pour laquelle Actares refuse d'élire ou de réélire des membres de conseils d'administration. Cela empêche non seulement les femmes, mais aussi des hommes, d'accéder à des postes de haut niveau et d'exercer une influence. Nous refusons aussi régulièrement l'élection parce que les entreprises ne montrent pas d'intérêt à augmenter la proportion de femmes de leur propre chef. Si la représentation du sexe le moins bien représenté tombe en dessous de 30% ou reste en dessous de 30%, suite à une nouvelle élection, Actares refuse d'élire les candidats proposés par le conseil d'administration.

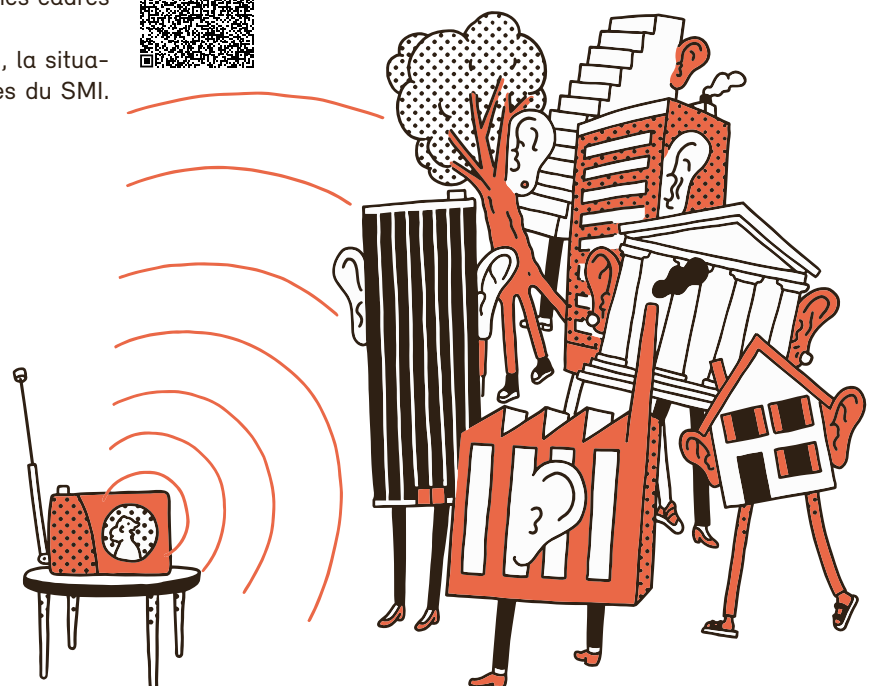
Radio Cité Genève: Quels sont vos grands combats cette année?

Karin Landolt: La transparence dans le secteur financier est un thème prioritaire de notre agenda 2022. Nous aborderons ce sujet lors de nos Forums Actares et de nos manifestations d'anniversaire et avons invité des personnalités de renom à y participer. À Zurich, nous nous pencherons sur la question de déterminer ce qu'est une banque équitable et durable. À Genève, la place financière suisse sera au centre de l'attention, avec la question de savoir quels sont les instruments nécessaires pour distinguer le «greenwashing» des véritables efforts de durabilité.

En outre, nous essayons de convaincre des membres potentiels de suivre nos recommandations de vote uniques. Ce qui est notre objectif principal: celles-ci sont basées sur des analyses minutieuses. Plus les actionnaires seront nombreux à y adhérer, plus nous pourrons exiger des responsabilités de la part des grands groupes et contribuer ainsi au développement d'une économie au service de l'humain et de son environnement.

Interview: **Karine Pollien**

Écouter l'interview complète:



Groupes de travail

Le nouveau team Climat doit soutenir les groupes spécialisés et élaborer pour Actares une orientation uniforme sur les questions climatiques. Les membres fournissent près de 2000 heures de travail bénévole par an. Merci pour cela.

Banques

Rebekka Theiler a dû renoncer pour des raisons professionnelles à diriger ce groupe. Les autres membres prennent la relève à tour de rôle, avec un soutien accru de la co-direction d'Actares. Malgré ses moyens modestes, le groupe de travail a pu rencontrer les deux grandes banques UBS et Credit Suisse à la Paradeplatz et à les confronter à des questions critiques.

8

Au Credit Suisse, qu'Actares a rencontré deux fois en début d'année, la situation est dramatique (cf. «sujet principal»). Ni une nouvelle culture d'entreprise, sérieusement réfléchie, ni un élan vers un avenir durable et prospère ne sont identifiables. Les collaborateurs et collaboratrices sont les victimes d'une série presque infinie de dysfonctionnements. Le cumul de facteurs négatifs est responsable de la chute du cours de l'action.

Alors que dans son discours et par les chiffres présentés, UBS témoigne d'une culture d'entreprise crédible et de sa volonté de miser sur la durabilité, Credit Suisse nous donne bien du travail! Il

est urgent d'exercer une influence. Comme membre, si vous avez de l'expertise dans le domaine, du temps libre et un intérêt pour la place financière suisse, engagez-vous avec nous dans le dialogue avec le secteur bancaire.

Climat

Le groupe de travail Climat, nouvellement créé en 2021, soutient, en tant que centre de compétence sur le climat, les groupes de travail spécifiques aux entreprises et aux branches et assure une orientation uniforme sur les questions climatiques. Le groupe de travail Climat a tout d'abord formulé une exigence fondamentale pour Actares dans le dialogue avec les entreprises et sur la place publique: les entreprises doivent s'engager à atteindre la neutralité climatique d'ici 2050, en tenant compte de l'ensemble de leurs activités, c'est-à-dire en incluant la chaîne de création de valeur en amont et en aval. Elles doivent élaborer une feuille de route avec des objectifs intermédiaires, vérifiés par une instance externe reconnue. Elles doivent soumettre leur feuille de route à un vote consultatif lors de l'assemblée générale et rendre compte régulièrement de l'état d'avancement de sa mise en œuvre. Le comité d'Actares a adopté cette exigence lors de sa réunion du 15 décembre 2021.

Cette exigence sert de base aux critères de vote liés au climat qui ont été introduits pour la saison 2022. Le groupe de travail Climat a également défini les standards selon lesquels les entreprises doivent établir leurs rapports et fixer leurs objectifs. Actares attend des entreprises leur participation au Carbone Disclosure Project (CDP), un mécanisme mondial de divulgation des données sur le CO₂ (et d'autres données environnementales), une évaluation des risques climatiques basée sur des scénarios, conformément aux recommandations de la Taskforce on Climate Related Financial Disclosure (TCFD), qui pourrait bientôt devenir une obligation légale pour les grandes entreprises suisses, et une validation des objectifs de réduction par la Science Based Targets Initiative (SBTi).

Holcim

Le groupe de travail a reçu des renforts du Valais et de Genève. Afin de travailler le plus efficacement possible, il a tenu toutes ses réunions en ligne. Une lettre à Beat Hess, président du conseil d'administration de Holcim, posant des questions urgentes sur les résultats financiers et la stratégie de l'entreprise, sa position sur le changement climatique, les droits humains, les problèmes environnementaux, l'économie circulaire, la biodiversité et les nouveaux produits permettant d'économiser du CO₂, a fait l'objet de réponses détaillées. La question des rémunérations a été aussi abordée, notamment au sujet du rôle qu'y jouent les critères de durabilité.

Holcim a publié le «Climate Report» promis avant l'assemblée générale (AG). Nous l'analysons afin de confronter les dirigeants à des questions concrètes. Mais hélas, cette année encore, l'AG n'a eu lieu que virtuellement. Elle a été retransmise sur le net, mais les actionnaires n'ont pu qu'écouter, et non pas participer activement.

Pharma

Notre groupe de quatre a traité huit thèmes dans son dialogue avec Novartis. Notre déclaration a été protocolée et le président du conseil d'administration y a répondu lors de l'AG. Actares souhaitait connaître le poids du critère «service public» dans le repositionnement annoncé de Sandoz. La demande de soumettre la feuille de route climatique au vote consultatif de l'AG a été reçue pour examen, ainsi que notre souhait de plus de transparence sur le lien entre les aspects ESG et la détermination des bonus.

Cette année, le groupe Roche a diffusé son AG en live streaming et est entré en matière à cette occasion sur le dialogue établi par écrit avec Actares. Comme l'AG devait une fois de plus se tenir sans présence des actionnaires, Actares a rencontré fin mai une représentation du conseil d'administration. Les thèmes abordés ont été la politique des prix, la question des barrières locales à l'accessibilité financière, et l'accès rapide et équitable à la technologie COVID-19 dans le monde.

Assurances

Zurich et Swiss Re nous ont répondu de manière détaillée et en grande partie pertinente. Comme par le passé, nous n'avons pas été économes d'éloges, de critiques et de suggestions. A notre avis, s'il est positif que Swiss Re en particulier, mais aussi Zurich, soient sur la bonne voie en ce qui concerne la thématique climatique, car fortement concernés par ses impacts en tant qu'assureurs, il reste un potentiel d'amélioration.

Swiss Re a permis aux actionnaires de participer dans une certaine mesure à l'AG en organisant une séance d'information virtuelle en direct à son issue. A cette occasion, une question d'Actares a également été abordée dans la rubrique des questions-réponses. Il est prévu une prochaine rencontre au niveau des directions des deux entreprises.

Cinq personnes sont actives au sein du groupe Assurances. Luana Thür, qui connaît bien le secteur des assurances, l'a rejoint, ce dont nous réjouissons.

Réflexion

Le groupe de réflexion s'occupe, d'une part des questions fondamentales qui découlent des activités d'Actares. D'autre part, le groupe soutient tant le comité que l'administration d'Actares dans le développement et l'adaptation continue des critères de vote.

En préparation de l'assemblée générale 2022, le groupe a proposé au comité les adaptations suivantes des critères de vote: Actares ne doit plus refuser par principe l'élection simultanée au conseil d'administration et à la présidence – cette pratique s'impose de plus en plus et l'élection individuelle des membres laisse suffisamment de place pour une prise de position. D'autre part, le thème du climat doit entrer explicitement dans les critères de vote, avec une exigence de neutralité climatique d'ici 2050 et une feuille de route pour y parvenir. Le comité a adopté ces deux propositions.

Nestlé

Devant l'impossibilité de poser des questions en direct à l'AG, le groupe Nestlé avait envoyé deux demandes par écrit, portant sur le dégât d'image: la première suite à la révélation du «Financial Times» selon laquelle 60% des produits Nestlé ne pouvaient pas être décrits comme bons pour la santé; l'autre concernait l'intervention de Nestlé auprès des autorités fédérales pour que le Mexique retire les avertissements sur les bouteilles de soda sur les dommages potentiels d'une consommation trop élevée.

Les réponses reçues par écrit étaient très décevantes, mais ces deux points ont été repris de manière plus générale dans le discours du CEO Mark Schneider. Actares l'a salué dans un communiqué aux médias.

Mais auparavant, Actares avait publié un autre communiqué demandant à Nestlé de considérer l'appel du président ukrainien Zelensky à cesser de faire des affaires en Russie, appel largement repris par les médias.

Vous aimeriez participer aux activités d'un groupe de travail?
Plus d'informations:



Analyse, appréciation, dialogue



Par ces trois approches, Actares souhaite actionner le levier pour que les belles paroles sur la protection du climat soient suivies d'actes.

10

Agir pour le climat

Actares demande aux entreprises de se fixer pour objectif la neutralité climatique d'ici 2050 au plus tard, y compris dans leurs chaînes de valeur en amont et en aval. Les entreprises doivent expliquer publiquement comment elles comptent atteindre cet objectif. Pour cela, il leur faut identifier toutes leurs émissions de gaz à effet de serre, définir un plan de réduction avec des objectifs intermédiaires et chiffrer le potentiel de réduction des différentes mesures.

Contrôle externe préférable

Près des $\frac{3}{4}$ des entreprises du SMI – 80% de la capitalisation totale du marché suisse des actions – déclarent vouloir être climatiquement neutres d'ici 2050. Actares salue cet engagement, mais demande aux entreprises de faire valider leurs objectifs de réduction par un organisme externe. Il existe maintenant des normes établies pour l'inventaire des émissions, les rapports sur le climat et les objectifs; donc pas d'excuse pour s'y soustraire. Actuellement, seules six entreprises du SMI ont soumis leur objectif «net zéro» à une validation externe, et une seule l'a obtenue. Sur leurs objectifs intermédiaires pour 2025 ou 2030, les entreprises sont un peu plus avancées: douze d'entre elles les ont soumis à une validation externe, dont neuf ont été validées.

Lier la rémunération au climat

La rémunération variable doit concilier les intérêts de la direction et de l'entreprise. La protection du climat est liée aux intérêts de l'entreprise: gestion des risques, gestion de

la réputation et enfin responsabilité. La rémunération variable doit inciter à la mise en œuvre de mesures de protection du climat – comme Actares le demande depuis des années. Près de 70% des entreprises du SMI indiquent prendre en compte des critères de durabilité lors de la fixation de la rémunération variable, le plus souvent pour le bonus annuel, plus rarement pour la rémunération à long terme. Dans les critères de durabilité sont souvent inclus des critères climatiques. Cependant, ils manquent souvent de transparence et d'efficacité: pour que les incitations à la rémunération soient efficaces, elles doivent être exigeantes, mesurables et fixer des délais. Or, la plupart du temps, les objectifs ne sont pas clairs. Seule une poignée d'entreprises du SMI fait dépendre la rémunération variable d'objectifs concrets de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Droits de vote dans la balance

La protection du climat est également d'un grand intérêt pour les actionnaires. En tant que copropriétaires, ils assument une partie des risques et, en tant que membres de la société en général, de la responsabilité des entreprises dans le changement climatique. C'est pourquoi Actares s'engage pour que les entreprises soumettent leurs plans de protection du climat pour un vote consultatif. Nestlé, UBS et Holcim l'ont fait jusqu'à présent.

Lignes directrices de votes



Roger Said,
co-directeur
Actares

Actares en bref

Attestations de dons et factures

Actares offre un service aux actionnaires qui souhaitent contribuer à ce que les groupes prennent davantage leurs responsabilités.

Le secrétariat d'Actares compte 1,7 postes de travail à temps complet. L'exigence d'une mise en œuvre professionnelle des buts est élevée.

11

Association

- Actares analyse les entreprises faisant partie du SMI selon des directives pointues en matière de durabilité et donne des recommandations de vote soigneusement élaborées. Ses membres bénéficient d'un service exceptionnel.
- Les actionnaires qui ne veulent pas voter eux-mêmes aux assemblées générales peuvent déléguer leurs droits de vote à Actares en tant que conseillère indépendante en la matière, par le biais d'une procuration auprès de toutes les sociétés du SPI (la signature d'un formulaire suffit). Le formulaire est rempli dans le sens des directives d'Actares axées sur la durabilité; il est remis dans les délais à l'entreprise concernée. Vous trouvez les informations détaillées sur la manière de nous déléguer vos droits de vote avant les assemblées générales sur notre site internet: www.actares.ch/fr/service/delegation
- Actares représente les actionnaires responsables dans le cadre de discussions régulières avec les dirigeants des entreprises.
- Actares informe le public à propos de ses activités.
- Actares suit de très près les entreprises suivantes: Nestlé, UBS, Credit Suisse, Holcim, Roche, Novartis, Swiss Re und Zurich. Elle analyse toutefois toutes les entreprises faisant partie du SPI.
- Actares compte sur l'engagement d'une trentaine de membres bénévoles qui se réunissent régulièrement au sein de groupes de travail.

Afin de réduire au maximum la charge administrative, l'attestation de don pour la déclaration d'impôts ne sera désormais envoyée qu'une fois par an, en même temps que la facture des membres en début d'année.

Nos collaboratrices Diana Gigova (administration et comptabilité) et Corinne Camenzind (bénévole) consacrent chaque printemps quarante heures de travail aux environ 1400 délégations de vote.



Faire un don:



Agenda

Ma 20. sept.

Assemblée générale des membres d'Actares, Berne. L'invitation suivra.

Ma 6. sept. + Je 10. nov.

Au deuxième semestre 2022, nous fêtons avec retard nos 20 ans + 2. De plus amples informations voir à droit.

Bienvenue

Diana Gigova est notre nouvelle responsable de la comptabilité et de l'administration. Cette diplômée en sciences sociales avec une expertise pour les questions financières et la gestion du personnel est entrée en fonction en décembre de l'année dernière. Nous apprécions beaucoup son travail au sein de notre secrétariat. Pendant la saison intense des assemblées générales du printemps, Diana Gigova a été secondée par Corinne Camenzind. Celle-ci nous a déjà aidés à titre bénévole l'année dernière. Nous l'en remercions vivement.



Impressum

Tirage en français 600 exemplaires / Tirage en allemand 1000 exemplaires / Rédaction, traduction et lectorat: Caroline Boutillon-Duflot, Sophie de Rivaz (Pol.éthique), Karin Landolt, Christine Meyer (Citytext), Jean-François Rochat, Christine Lenzen, Roger Said
Illustrations: Tomas Fryscak (tomas.studio) / Concept et mise en page: Büro Fax, Winterthur / Impression: Gegendruck GmbH, Lucerne / Actares bénéficie du soutien de la Banque Alternative Suisse BAS / Actares Genève, CP 161, CH-1211, Genève 8, T 022 733 35 60, info@actares.ch, www.actares.ch



Actares
Forum

Zürich

Finanzplatz Schweiz – Sollen Kleinaktionär/ innen in Grossbanken investieren?

6. Actares Forum
Di, 6. September 2022,
17.00 – 19.30 Uhr
Karl der Grosse
Kirchgasse 14, Zürich
Apéro

Input:
Prof. Marc Chesney,
Direktor Center of
Competence for Sustainable
Finance, Uni Zürich

Diskussion:
Jörg Gasser, CEO Schweizerische Bankiervereinigung.
Lukas Hässig, Chefredaktor
«Inside Paradeplatz».
Dr. Dorothea Baur, Beraterin
für Ethik, Fokus Finanzen u.
Technologie.
Marc Chesney, Inputreferent.

Anmeldung: info@actares.ch



Aktuelle Infos
zum Anlass.



Forum
Actares

Genève

Place financière suisse – Comment distinguer les véritables efforts de durabilité du greenwashing ?

7ème forum Actares
Jeudi 10 novembre 2022
de 17h à 19h30
Genève (lieu à déterminer)
Apéro

Input:
Prof. Marc Chesney,
directeur du Center of
Competence for
Sustainable Finance,
Uni Zurich.
Myret Zaki, ancienne
rédactrice en
chef de « Bilan »

Discussion:
Maud Abdelli, responsable de
l'initiative verdir la réglementation financière, WWF Suisse.
Jean Laville, directeur adjoint
Swiss Sustainable Finance,
membre d'Actares.
Marc Chesney, intervenant.
Myret Zaki, intervenante.
Rosa Sangiorgio, Head of ESG,
Pictet Wealth Management.

Inscription : info@actares.ch



Informations
mises à jour.